

NON

à l'initiative « Pas de Suisse à 10 millions ! »

Conférence de presse du Conseil d'Etat

Thierry Apothéloz, président du Conseil d'Etat
Nathalie Fontanet, conseillère d'Etat chargée du DF

Delphine Bachmann, conseillère d'Etat chargée du DEE
Nicolas Walder, conseiller d'Etat chargé du DT
Michèle Righetti-El Zayadi, chancelière d'Etat

Une initiative contreproductive et trompeuse

- A l'unanimité, le Conseil d'Etat appelle à voter NON
- Une menace pour la prospérité du canton et une source d'insécurité
- Cette initiative est une mauvaise réponse aux enjeux que la Suisse et Genève rencontrent

Une durabilité de façade

Une bombe à retardement

- Conflits pour l'attribution des quotas
- Diversité et flexibilité = la force du modèle fédéral suisse
- Réduction de la marge de manœuvre des cantons :
rupture de l'esprit fédéral

Attaque frontale contre la place économique genevoise

Enjeu: trouver la main-d'œuvre nécessaire

- 427 700 emplois pour seulement 243 000 personnes résidentes actives
- Besoin de profils hautement qualifiés
- Risque de délocalisation de certaines activités

Remise en cause fondamentale de la voie bilatérale et de la libre circulation des personnes

- Dénonciation de l'Accord sur la libre circulation des personnes (ALCP)

Affaiblissement des conditions cadres

Remise en cause des mesures d'accompagnement

- Risque de sous-enchère salariale
- Contrôles salariaux beaucoup plus difficiles
- Distorsion de concurrence entre entreprises suisses et étrangères

Impact sur les finances publiques du canton

- Perte majeure de recettes fiscales pour le canton
- Effondrement des ressources pour investir dans des infrastructures et des prestations publiques de qualité
- Danger pour les équilibres financiers intercantonaux et donc pour la solidarité de notre système institutionnel

Un canton moins sûr

Remise en cause des accords de Schengen et Dublin

- Une police "aveugle", privée des instruments de coopération policière
- Lacunes dans les domaines de la sécurité intérieure, de la criminalité et de la lutte contre le terrorisme
- Asile: plus de renvois "Dublin"
- Saturation du système d'asile (hébergement, procédures, etc...)

Fragilisation du système de santé et des assurances sociales

Sans main-d'œuvre étrangère, pression accrue sur le système

- Diminution de la population active
 - + vieillissement démographique
 - = atteinte au financement de nos retraites et des assurances sociales
- Difficulté de recruter du personnel qualifié pour les hôpitaux et les EMS
 - = dégradation de la qualité de soins

Des réponses ciblées aux défis identifiés

- Des vraies questions, mais de mauvaises réponses
- Pénurie de logements, saturation des transports et besoin en infrastructures = défis identifiés pour Genève
- Le CE en a conscience et agit

Cette initiative accentuera la situation de saturation des infrastructures, avec l'augmentation du nombre de pendulaires.

Le canton agit pour le logement

Augmentation de l'offre de logements et de logements abordables

- 3000 logements construits en 2025
- 8000 logements en cours de construction
- Équilibrer les catégories de logements, maintien des loyers abordables, coopératives d'habitations (IN 180)
- Optimiser l'utilisation du bâti existant (logements vacants, bureaux vides, etc)

Le canton agit en matière d'infrastructures

- Léman Express; extension lignes de tram; gares
- Voie verte Annemasse – Genève
- Parcs et plages publiques
- Commerces de proximité dans les quartiers
- Etc...

Poursuivre le développement de l'offre des transports pour favoriser le report modal

Loger les habitants au plus proche de leur lieu de travail, des prestations de bases et des lieux de loisirs

Le canton protège son environnement

- Maintenir et renforcer les outils de gestion de notre environnement naturel au niveau de la région (gestion des nappes, gestion du Rhône et du Léman, corridors biologiques)
- Rapprocher lieu d'habitat et lieu de travail : Moins de trafic, moins de pollution, moins bruit
- Réduire l'empreinte carbone des habitants en promouvant la sobriété et les circuits courts

Le canton agit pour une croissance harmonieuse

Notre réponse = une croissance de qualité

- Maîtriser les effets collatéraux engendrés par la croissance
- Ne pas opposer prospérité économique et bien-être de la population
- Trouver un équilibre et garantir notre modèle économique

Conclusions

- Cette initiative rajoute de l'insécurité dans une période de grandes incertitudes
- Notre projet de société ne doit pas passer par des limitations simplistes, mais par une croissance que l'on accompagne, respectueuse du fédéralisme, fondée sur l'innovation et le bien-être social

Merci de votre attention